

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 17 (1920)  
**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novelles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.** — pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**  
**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

N° 1.

JANVIER 1920

---

**SOMMAIRE.** — Sucre pour le printemps 1920, par A. MAYOR. — A nos lecteurs, par SCHUMACHER. — 1920, par Pierre ODIER (illustr.). — Assurance accidents, par L. FORESTIER. — Mort de Frank Beston, traduit par M<sup>me</sup> Ed. BERTRAND. — La loque et son traitement, par Louis-S. FUSAY. — Observations sur la maladie de Noséma (suite et fin), par J. KELLER. — Maladies des abeilles (suite et fin), par L. F. — Ruchers-pavillons, par SCHUMACHER. — Flore mellifère : Le sophora du Japon, par E. PÉCLARD ; le buddleya, par L. FORESTIER. — Plantes mellifères (illustr.), par Pierre ODIER. — Echos de partout, par SCHUMACHER, MAYOR-GIVEL et J.-D. STALÉ. — Pénurie de sucre, par P. O. — Une idée, par F. STÖCKLI. — Réponses aux questions 9 et 10. — Nouvelles des sections, par H. BERGER. — Bibliographie. — Dons reçus.

---

## SUCRE POUR LE PRINTEMPS 1920

L'Office fédéral de l'alimentation, service des denrées monopolisées, nous informe que de toutes les denrées monopolisées, le sucre est l'article qui subit actuellement la crise la plus intense. Les stocks sont loin de répondre aux besoins et il faut s'attendre à une forte hausse.

Malgré cette pénible situation, nous avons pu obtenir qu'il soit remis aux apiculteurs les quantités suivantes pour le nourrissement des abeilles au printemps 1920, soit : 5 kg. par ruche à cadres mobiles et 2½ kg. par ruche à rayons fixes. Le prix sera fixé lors de la livraison. Au 1<sup>er</sup> novembre dernier, ce prix était de 160 fr. par % kg., et par wagon de 10 tonnes ; il sera probablement élevé jusqu'à 200 fr. pour 1920.

Avec le présent numéro du journal, tous les membres de la Société romande d'apiculture reçoivent un bulletin de souscription qu'ils voudront bien remplir et *remettre à leur président de section pour le 20 janvier.* (Découper ce bulletin en tête du numéro.)

Comme du passé, MM. les présidents des sections relèveront les commandes sur les *listes officielles* dont ils enverront un double avec bulletins de commande au président central **pour le 1<sup>er</sup> février.**

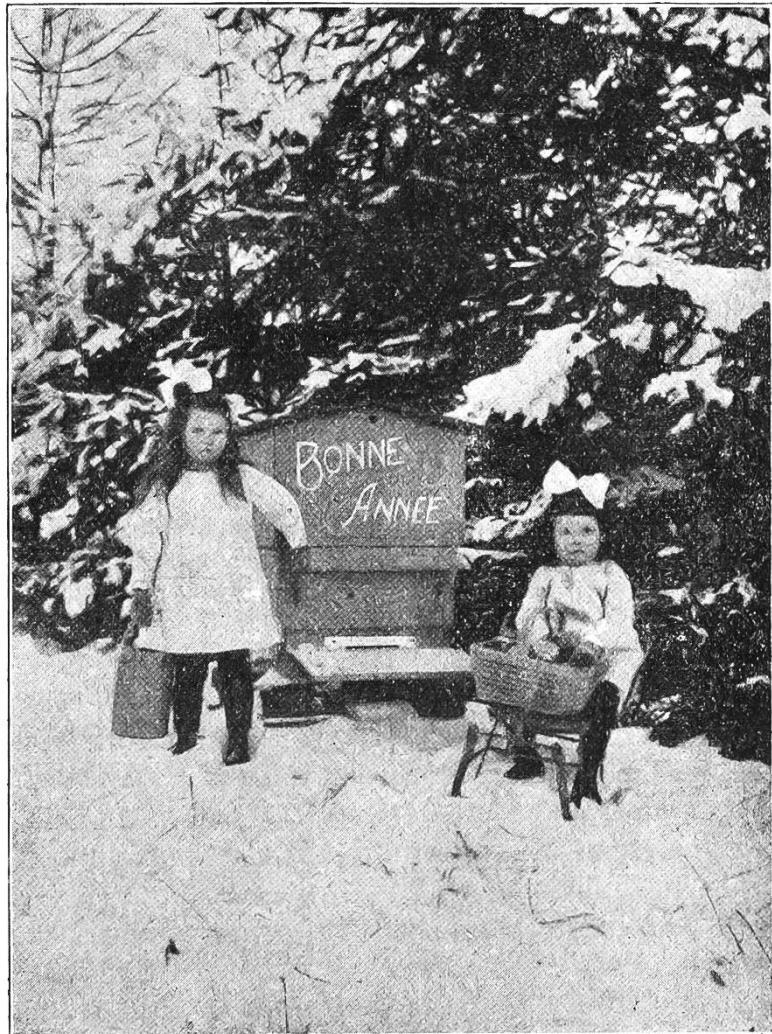
Une section qui n'arriverait pas au minimum de 10 tonnes prévu pour le prix de gros, pourra demander d'être groupée avec une section voisine.

Nous reconnaissons que les délais ci-dessus sont un peu courts, mais il ne nous a pas été possible de les prolonger et nous comptons que chacun fera preuve de bonne volonté pour ne pas retarder l'ensemble des adjudications.

*Le président de la Romande : A. MAYOR.*

---

BONNE ANNÉE



BONNE ANNÉE

Ce joli cliché est dû à M. Porchet, instit., à Ropraz.

## A NOS LECTEURS

A tous nos membres et abonnés, à tous nos collaborateurs et amis, nous adressons nos remerciements pour leur fidèle concours en 1919. A tous aussi nous présentons nos vœux les plus cordiaux pour 1920. Que cette année nous apporte, avec une vraie paix enfin revenue, de belles heures de jouissance au rucher, des journées ensoleillées, des fleurs en abondance, des colonies prospères et du miel doré, savoureux, quintessence des mille parfums de notre flore.

Et, pour apprécier vraiment tout cela, que 1920 nous donne un cœur content et reconnaissant sans lequel tous les trésors du monde ne sont rien qu'illusion.

Daillens, 20 décembre 1919.

*Schumacher.*

Vu l'abondance des matières et le très grand intérêt des articles, nous avons supprimé les « Conseils aux débutants pour janvier ».

## 1920

Apiculteurs, chers Collègues. Je pense être ici l'interprète du plus grand nombre pour remercier le Comité de rédaction du *Bulletin*, puis ensuite son dévoué et actif administrateur. Toujours à la brèche pour développer notre journal et le rendre intéressant et varié, il cherche à combattre l'immobilisme par le mobilisme, non seulement dans le domaine de la pratique, mais dans celui de la théorie, des conceptions, des applications et du progrès.

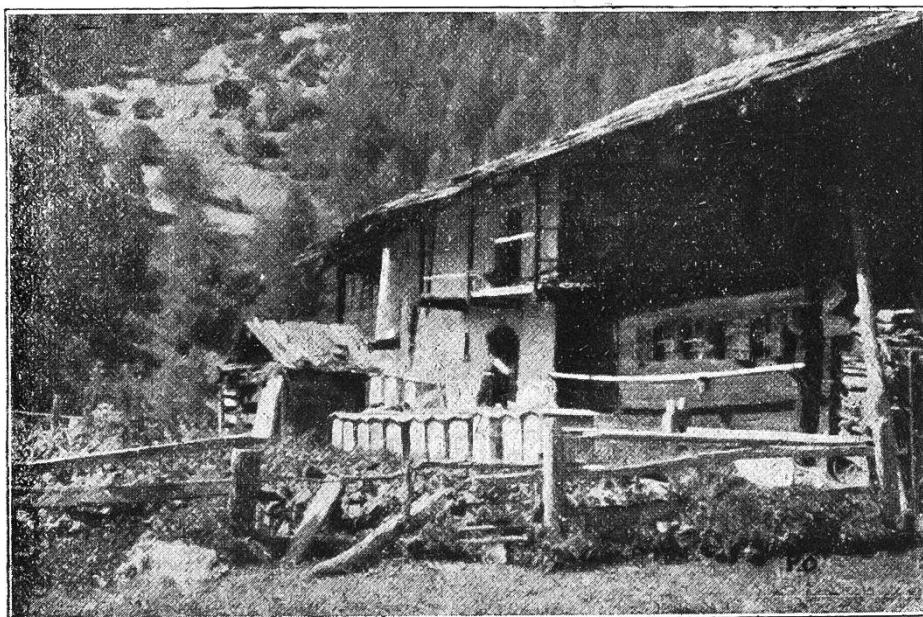
Ce n'est pas toujours facile de donner la cohésion voulue à une publication à laquelle collaborent, à côté d'apiculteurs éprouvés, beaucoup de bonnes volontés et de jeunes expériences ! Le travail d'un rédacteur qui a pris à cœur de mener à bien les intérêts de son journal et de ses lecteurs n'est pas une sinécure. En plus de la composition du numéro, il faut avoir à temps et coordonner les articles reçus, se rendre compte de la valeur de leurs assertions, afin de ne pas laisser s'accréditer des légendes ou généraliser des exceptions qui pourraient induire en erreur. Pousser les timides, résister aux encroûtés, retenir les emballés, atténuer les heurts et de ce fait être parfois critiqué !

M. Schumacher se tire avec beaucoup d'honneur de cette tâche ; de plus il rédige avec autant de compétence que d'humour les conseils si judicieux destinés « aux débutants », mais qui sont lus avec autant de plaisir et de profit par les vieux praticiens que par les commençants..

Nous lui exprimons donc notre gratitude et formons pour lui et pour ceux qui ont su imprimer au *Bulletin* le bon esprit qui préside à sa rédaction, nos meilleurs vœux pour 1920.

*Pierre Odier.*

(*Réd.*) — Merci bien cordialement à M. Odier. Nous avons refusé d'insérer cet article trop aimable, mais avons dû nous soumettre et l'admettre par ordre formel.



Rucher près d'Evolène.

---

## ASSURANCE ACCIDENTS

(*Rapport du préposé.*)

---

Quatre cas ont été signalés durant l'année 1919.

Le 8 juin, M<sup>me</sup> A. de Preux, à Venthône (Valais), débutait en réclamant le prix d'une journée pour un de ses faucheurs qui avait dû interrompre son travail, par suite de piqûres. La somme demandée, soit 10 francs, ayant été accordée, l'affaire fut liquidée.

Le 23 du même mois, M. A. Decoppet, à La Sarraz, m'informait qu'en chargeant des ruches habitées sur un wagon, une d'elles était tombée et que deux employés des C. F. F. avaient été piqués. Cet avis m'était adressé en prévision des suites qui pourraient être données à cet accident. Rien, dès lors, ne m'étant parvenu, l'affaire en reste là.

Il en a été de même de la plainte formulée par M<sup>me</sup> Jacob à Peseux, malmenée par les abeilles de M. Thiébaud. Aucune demande d'indemnité ayant été formulée, la plainte fut classée.

Enfin, le 11 août, Max Alder, à Peney (Genève) réclamait 320 fr. d'indemnité pour deux chèvres appartenant à son père et périses des piqûres reçues. Ces deux animaux étaient souvent attachés à 40 mètres du rucher ; il ne leur était jamais rien survenu ; un dimanche matin cependant, les abeilles les assaillirent en masse. Après divers pourparlers, M. Alder accepta 200 fr. et ce dernier cas fut ainsi arrangé.

*L. Forestier.*

## MORT DE FRANK BENTON

Le nom de Frank Benton n'éveillera peut-être aucun souvenir dans l'esprit des jeunes cultivateurs d'abeilles et cependant il fut un apiculteur de grande érudition très capable et des plus actif et auquel l'apiculture doit de la reconnaissance pour ses recherches et ses travaux des vingt-cinq dernières années.

Dès 1880, il commença une série de onze ans de voyages et d'études de toutes les abeilles d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Il installa des ruchers dans l'Île de Chypre et dans le Saint-Lieu de Beyrouth, en Syrie. Dans l'hiver de 1880-1881, il visita Ceylan, les Indes, Java et il étudia et collectionna les abeilles natives de toutes ces régions.

L'année 1882-1883 le trouve étudiant à l'Université d'Athènes. Il passa les années 1884-1886 à l'Université de Munich où il compléta son travail pour le doctorat. Le Collège d'agriculture du Michigan lui donna un brevet de maître de science en 1885 à cause de ses études à l'étranger et quelques années après il reçut la même distinction de l'Université de l'Amérique Orientale. En 1884-1886 il visita Chypre, la Syrie, puis Tunis et la côte africaine pour étudier les abeilles de ces régions. Il voyagea aussi en Italie et en Carniole, dans l'Autriche méridionale, et y revint de 1886 à 1890 pour y étudier la question des abeilles Carnioliques et pour donner au monde les dociles abeilles natives de ce pays. Plus tard, en qualité d'assistant entomologiste au Département d'agriculture des Etats-Unis, il publia nombre de bulletins sur les abeilles, entre autres un volume de 118 pages, *L'Abeille 1899*. Il fut envoyé par le même Département pour faire le tour du monde et rechercher les différentes races d'abeilles et partit en juin 1905. Il fut reçu avec une extrême considération par tous les savants qu'il rencontra. L'un d'eux écrivait : Quel heureux pays que l'Amérique, qui peut envoyer un tel homme, faire un tel voyage. Il se rendit à travers les Balkans à Constantinople, puis au Caucase, où il prit des échantillons d'abeilles de race Caucasiennes. Par suite des révolutions en Arménie, il dut se réfugier pendant plusieurs semaines chez l'évê-

que, puis il partit pour Bakou sur la mer Caspienne, ensuite à travers l'Asie, pour le Turkestan et Bokhara d'où il rapporta le melon du Turkestan, très apprécié ici pour sa délicatesse. Il organisa une caravane et en voyageant pendant 7000 milles, soit 11,263 kilomètres à travers la Perse, il atteignit Téhéran et peu après l'Inde où il fit des études sur les abeilles indigènes mises en observation dans des ruches d'expérimentation. Sa hauteur le Maharaja de Kashmir avait mis à sa disposition des éléphants et leurs gardiens qui facilitèrent beaucoup sa tâche. Il termina par les Iles Philippines et le Japon et revint en Amérique après deux ans d'absence. Dr Benton fut très malade de la fièvre des jungles contractée dans son voyage à la recherche des grandes abeilles des Indes, *Apis Dorsata*; mais cela ne l'arrêta pas. Cette maladie cependant qui se prolongea pendant plusieurs années fut la cause de sa retraite. Il dut abandonner tout travail mais ne se désintéressa pas de l'apiculture. Il chercha une amélioration à son état dans le chaud climat de la Floride mais il ne survécut que jusqu'en février 1919.

Il était né le 5 juillet 1852 à Coldwater, Michigan, et son éducation se fit dans l'école publique de cette ville, puis au Collège d'agriculture du Michigan. Il devint un polyglotte distingué et parlait couramment plusieurs langues. Il fut l'inventeur de la boîte à reines pour l'envoi des reines par la poste.

(Traduit par *Mme Ed. Bertrand.*)

## LA LOQUE ET SON TRAITEMENT

Cette malheureuse loque a déjà causé bien des craintes et des déboires aux apiculteurs. Il reste encore beaucoup à étudier sur cette maladie. On nous parle d'un sérum avec lequel on parvient à la vaincre; comme la chose en est encore aux essais, parlons un peu des procédés employés jusqu'à maintenant avec plus ou moins de succès. On a commencé par des fumigations à l'acide salicylique qui ont réussi quelquefois, puis par le camphre, par l'eucalyptus, par la créoline, par le naphtol-béta, par l'acide formique et d'autres encore. Aucun de ces remèdes n'a paru d'une efficacité absolue. On est parvenu à guérir quelques cas, mais ces cas sont sujets à récidive et demandent une attention particulière à tel point que l'apiculteur, en fin de compte, préférerait avoir détruit sa ruche au début, car une ruche qu'il faut traiter ne donnera guère de satisfaction à son maître. Reste à savoir si la propagation de la maladie est tellement à craindre qu'il faille immédiatement détruire une ruche atteinte. La maladie est-elle contagieuse ou épizootique? Je laisse aux savants le soin de répondre

à cette question. Dans ma carrière apicole, qui date de plus de 60 ans, j'ai eu plusieurs fois à démêler avec la loque, tous ces cas prouvent que la contagion n'est pourtant pas si dangereuse. La première était une ruche Layens fortement atteinte appartenant à mon ancien régent. Pour pouvoir mieux la traiter, je n'ai pas craint de l'amener chez moi au milieu de mes cinquante ruches. Je suis parvenu à la guérir par nourrissement et fumigations à l'acide salicylique, aucune de mes ruches n'a pris la maladie. Elle avait même progressé et avait un superbe couvain, résultat obtenu par le nourrissement intensif. L'année suivante, la maladie reparut, alors voyant la récolte manquée et de la besogne par-dessus la tête, je renonçai à reprendre le traitement et la passai à l'incinération. Une seconde fois un rucher de 24 colonies que j'avais à 12 kilomètres de chez moi fut atteint tout à la fois après quelques jours de gelées blanches au commencement de mai. Le mal ayant été aperçu aussitôt son apparition, un nourrissement à l'acide salicylique et du camphre pulvérisé par-dessus les rayons en eut raison en quinze jours et la maladie n'a pas reparu. Une troisième fois une ruche atteinte a été très vite guérie, mais deux ans après, a repris la maladie, alors pour m'en débarrasser, c'est le feu qui en a eu raison.

Ces trois cas se sont produits tout à fait spontanément sans aucune contagion possible. L'année dernière, trois nouveaux cas se sont présentés dans un de mes ruchers ; la plus forte de mes ruches et deux essaims artificiels, dont les souches n'ont pas été atteintes. Comme dans mes inspections j'avais dû détruire quatre ruches, est-ce que je n'ai pas pris toutes les précautions nécessaires ? Je ne puis le dire, mais peu de temps après je constatai la maladie chez moi. Deux de ces ruches ont été détruites et une sauvée. Mais voici qui est plus intrigant. Dans une visite de ces ruches malades, j'avais sorti un rayon très loqueux que je portai promptement dans un caveau que j'ai près de mon rucher, pour éviter que des abeilles viennent s'y poser. Puis de retour d'une absence je vois tout le rucher dans une agitation extrême. J'en cherche la cause. Oh horreur ! La cave ouverte et mon rayon loqueux nettoyé à fond. Que faire ? Je gratifiai ma femme de quelques épithètes pas très élogieuses. Ensuite je me dis : que mon rucher périsse de la loque ou de mon traitement, je n'en aurai ni plus ni moins. Alors vite 10 kilos de sucre dans une marmite 6 litres d'eau et une fois clair mon sirop refroidi, je distribuai tout cela dans des rayons que je répandis partout près des ruches en ajoutant par chaque litre de sirop un gramme d'acide salicylique, une cuillère à café d'acide formique pur, une cuillère de teinture d'eucalyptus et une cuillère d'eau de Cologne. Deux heures après, tout était nettoyé. Comme le soir arrivait, je vis des tas d'abeilles inertes. Je me dis : Cette fois, ça y est ! j'ai

empoisonné mes abeilles. Je les ramassai dans une pelle et les jetai sur les rayons d'une ruche. La première chose que je fis le lendemain matin, c'est d'aller constater cette ruche, et à mon grand étonnement pas une abeille sur le plateau ; voilà quatorze mois de cela et tout mon rucher se porte bien. J'ai voulu essayer ce sirop donné à l'intérieur de plusieurs ruches, mais les abeilles n'en ont pas voulu ; affaire d'instinct à méditer par M. Macquinghen. Toujours est-il qu'en fait de traitement il y a quelque chose à prendre dans cette expérience et les promoteurs d'incinération peuvent trouver là un sujet à réflexions. Qu'on me dise maintenant si c'est mon traitement qui a sauvé mes abeilles, ou si l'on peut abandonner des rayons loqueux au milieu d'un rucher. Je prie mes lecteurs de pardonner ma littérature, je considère que d'être compris est le principal.

*Louis-S. Fusay.*

*N. B. — Cette préparation donnée dans un nourrisseur à l'intérieur n'a pas été consommée ; elle l'a bien été étant donnée dans un rayon placé dans le groupe d'abeilles. Je n'ai pas aperçu qu'elle ait aucune influence délétère.*

## OBSERVATIONS SUR LA MALADIE DE NOSEMA

(SUITE ET FIN)

Beaucoup d'expériences ont été faites pour déterminer la vitalité du germe de nosema. Suspendu dans l'eau le germe meurt en 10 minutes dans une température de 136° F. = 58° C. Dans une ruche en plein air le germe meurt au bout de 2 mois. Exposé sec aux rayons du soleil, il est détruit dans l'espace de 15 à 32 heures. Plongé dans le miel et exposé aux rayons solaires il fut ordinairement détruit par la chaleur acquise par le miel durant l'exposition. A la température d'une chambre, le germe vécut 2 à 4 mois. Le parasite vit dans le corps d'une abeille morte de 4 à 6 semaines et il vit environ 4 mois dans une température glaciale. Dans le corps d'une abeille morte couchée sur le sol et quelque peu protégée, le germe peut vivre de six à dix semaines.

Le problème de la contagion pourrait être résolu complètement, s'il était possible de suivre le germe pendant la période où il se trouve vivant dans la nature et en dehors du corps de l'abeille ; or cela est presque, sinon tout à fait impossible. Il a été démontré que la maladie de nosema se produit en administrant à une colonie du sirop contenant le germe. On a fait la même observation en donnant de l'eau contaminée à une ruchée. L'infection se fait donc par la voie alimentaire. Ce fait a son importance quand on cherche la source de l'infection.

tion. C'est certain que l'infection se répand d'un rucher à l'autre, de colonie en colonie et d'individu en individu, mais le moyen de transmission n'est pas encore déterminé. Dans le rucher qui servait de champ d'expériences, les colonies malades butinaient sur les mêmes fleurs des champs que les colonies saines, cependant aucune colonie non inoculée ne contracta la maladie pendant les expériences de 1912 à 1916. Il n'est donc pas probable que le *nosema apis* se transmet par le moyen des fleurs. Bien mieux encore. Des rayons pris dans des colonies infectées et inserrés immédiatement ou après un certain temps dans une ruchée bien portante n'ont pas transmis la maladie d'une manière appréciable. Des reines prises dans les colonies malades et introduites dans les ruchées saines n'ont pas transmis la maladie. Des reines élevées et fécondées dans les colonies malades n'ont pas été atteintes par l'infection et sont restées fortes et vigoureuses. Il a été d'ailleurs prouvé que les reines des colonies infectées sont rarement, plutôt exceptionnellement atteintes par la contagion. Il n'est donc pas à craindre que les reines soient une source d'infection. De nombreuses observations ont démontré clairement que le mal n'est pas transmis par les faux-bourdons ou par des abeilles vagabondes. Le miel paraît, dans certaines conditions favorables, être le véhicule de la maladie, mais pendant les mois de printemps, d'été et d'automne le germe serait détruit et le mal ne peut guère provenir de cette source. Dans la plupart des cas la contagion se répand très lentement d'un individu à l'autre de la même colonie.

La source d'infection la plus probable se trouve dans les abreuvoirs. Il est certain que les abeilles lâchent leurs excréments en volant et aussitôt qu'elles quittent la ruche pendant les journées ensoleillées de l'hiver et du printemps. Les excréments des abeilles malades de *nosema* tombant dans une pièce d'eau, la contamineront et en feront une source féconde d'infection, puisque le parasite reste vivant dans l'eau pendant une assez longue époque. L'eau courante offre naturellement moins de chance d'infection qu'une eau tranquille. Les probabilités d'infection diminuent en proportion que la distance des abreuvoirs augmente. Les colonies affaiblies par *nosema* sont une proie facile pour les pillardes et elles peuvent devenir très probablement une source d'infection. Le pillage a cependant moins d'importance dans cette maladie que dans les maladies du couvain. L'apiculteur fera bien, jusqu'à ce qu'on ait fait des expériences plus concluantes, de considérer le pillage comme une source possible de contagion.

Les apiculteurs peuvent avec un peu d'exercice faire le diagnostic du mal dans leurs ruchers. Une colonie faible au printemps est suspecte de *nosema*, mais il y a beaucoup de causes qui peuvent amener

la faiblesse dans une ruche, de sorte qu'il est urgent de procéder à une recherche minutieuse. On saisira donc un certain nombre de butineuses — dix suffisent ordinairement — et après les avoir tuées on examinera avec soin leurs estomacs selon les indications mentionnées plus haut. Il est très possible de trouver une certaine quantité d'abeilles malades dans une colonie de force moyenne qui peut avoir l'air d'être en parfait état de santé.

Les chances de guérison d'une colonie malade de nosema sont relativement grandes. Sans doute quelques colonies meurent, mais le pourcentage est faible. Si plus de la moitié des abeilles d'une ruche est atteinte du mal, les chances que cette colonie a de recouvrer la santé sont décidément peu favorables ; si les abeilles malades forment moins que la moitié de la ruchée, les probabilités de guérison sont positivement grandes et si les abeilles malades figurent en petit nombre aucune issue fatale n'est à craindre.

### CONCLUSIONS

La maladie de nosema n'est pas une nouvelle maladie, mais elle existe depuis bien longtemps.

La maladie peut causer la mort des colonies ou les affaiblir seulement. Comme le sacbrood elle est très largement répandue.

Elle ne cause pas dans les ruchers infectés des pertes aussi considérables que la loque et ressemble sous ce rapport plutôt au sacbrood.

Les pertes qui résultent du nosema sont plus importantes que celles du sacbrood. C'est donc une maladie d'une importance économique considérable.

Elle a pour cause un parasite (nosema apis) qui attaque l'estomac de l'abeille adulte.

Ouvrières, reines et bourdons peuvent contracter l'infection, mais pas le couvain.

En dehors de l'abeille vivante, le germe meurt relativement en peu de temps et il est sensible à la chaleur et aux désinfectants.

Les faux-bourdons, les reines, le simple contact avec des abeilles infectées, les abeilles vagabondes, les ruches, les articles d'apiculture en général, les fleurs ne sont pas des sources d'infection de la maladie.

Les colonies malades possèdent une forte tendance de recouvrer la santé sans l'intervention de l'apiculteur.

L'étude sur le nosema peut faire encore des progrès. Les faits qui ont été établis jusqu'à ce jour suffisent cependant pour mettre l'apiculteur à même de trouver des moyens efficaces et économiques pour combattre la maladie.

*J. Keller.*

## MALADIES DES ABEILLES

(SUITE ET FIN)

### 7° *La maladie de l'île de Wight.*

Vous connaissez tous, de nom, l'île de Wight, cette charmante terre, au sud de la Grande-Bretagne, battue par les flots de la Manche. Un printemps presque continual en est le lot et les Anglais aiment à y villégiaturer. Les ruchers y abondaient, car les prairies y sont riches avec des fleurs à profusion. C'était un vrai Eldorado pour les apiculteurs. En 1904, il n'y a pas longtemps, comme vous voyez, un journal anglais publia plusieurs articles au sujet d'une maladie encore inconnue, qui ravageait les ruches de cet Eden.

C'était, ou plutôt ce fut terrible, puisque en deux ans tout fut détruit et qu'il devint impossible d'élever, dans toute l'île, des abeilles indigènes ou étrangères.

Les savants se donnèrent rendez-vous sur ce champ de carnage : les scalpels furent actifs, ainsi que les oculaires, et le résultat de toutes ces recherches fut la découverte d'une maladie nouvelle, à laquelle on donna le nom de *maladie de l'île de Wight*, parce que c'est dans cette île qu'on l'observait pour la première fois. Mais de mauvaises langues, il y en a partout, sont venues affirmer que la dite maladie sévissait depuis longtemps en Allemagne sans qu'on ait songé à lui donner un nom. Il avait fallu qu'elle émigre dans cette île pour que ses ravages appellassent l'attention, et qu'on lui établisse un état-civil. Quoi qu'il en soit, la maladie ravagea les ruchers de l'Angleterre, passa en France, où elle commit de graves méfaits, et fit même quelques apparitions en terre romande, ce qui m'engage à en parler, mais en souhaitant que ce soit la seule connaissance qu'en fassent mes lecteurs.

Les colonies atteintes de ce mal abandonnent peu à peu leur couvain qui offre bientôt l'aspect du couvain refroidi. Les abeilles affaiblies ne se défendent plus contre les pillardes, ni contre la fausse teigne. Le premier symptôme apparent du mal est l'impossibilité dans laquelle sont les abeilles de voler plus de quelques mètres sans se poser et cette faculté augmente encore à mesure que le mal augmente. « On voit souvent les pauvres insectes grimper le long des herbes, des supports de ruches, où ils restent comme collés, pour tomber ensuite d'épuisement et mourir tôt après. » Ne pouvant voler, les insectes se traînent partout, ne se meuvent qu'avec peine et piquent rarement. Leur abdomen est généralement distendu au-delà des proportions normales, car c'est le tube digestif qui est plus spécialement attaqué. La maladie paraît se circonscrire aux adultes.

Les ruches malades examinées de bonne heure, au printemps, pré-

sentaient des symptômes de dysenterie; mais on n'a rien découvert d'anormal dans le miel ni dans le pollen qui leur servaient de nourriture; rien de suspect n'a été relevé dans l'analyse de leur sang, ce qui n'a permis de tirer aucune conclusion propre à nous orienter dans une direction quelconque.

Les apiculteurs ont tout essayé, mais sans résultat, pour combattre ce fléau dont on ignore tout. Ce qui a le mieux réussi, jusqu'à présent, a été de faire hiverner les abeilles sur des rayons remplis exclusivement de sucre de canne.

D'après quelques savants, la vraie cause de la maladie de l'île de Wight serait le *nosema apis*, ce microbe qui a amené la perte de tant de ruchers de la Suisse orientale et de l'Allemagne. Bien que la preuve n'en soit pas encore faite, on peut cependant considérer la chose comme vraisemblable. Le *nosema apis* est l'ennemi le plus redoutable de l'abeille, et ses ravages sont plus considérables que ceux de la loque et de toutes les autres maladies réunies.

L. F.

## RUCHERS-PAVILLONS

De divers côtés, on nous demande de rouvrir une enquête sur les ruchers fermés, ruchers couverts, ruchers-pavillons. Nous avons posé la question dans le courant de l'année 1919, mais un majestueux silence a répondu à notre demande. Et pourtant il existe en Suisse romande des ruchers-pavillons. Personne n'a-t-il rien à dire de ses expériences, des inconvénients et des avantages de cette façon de faire? La plupart des propriétaires de pavillons ont à côté de ceux-ci des ruches isolées et sont par conséquent très bien placés pour faire des comparaisons.

Une première enquête avait été faite par M. Crépieux-Jamin en 1903. Dès lors les circonstances ont bien changé. Les prix ne sont plus les mêmes et les prix des ruches isolées sont bien différents aussi de ce qu'ils étaient en 1903.

Il serait donc temps de renouveler l'enquête et nous invitons ceux qui le peuvent à bien vouloir répondre avec autant de détails et de précisions possible sur les points suivants :

Avantages? — Inconvénients des ruchers fermés? — Prix? — Améliorations désirables? — Constructeurs? — Genres de ruches le mieux adaptés? etc., etc.

Toute liberté est laissée naturellement à ceux qui voudront bien nous répondre. Sur demande, nous ne publierons pas les noms des auteurs des réponses.

Nous sommes persuadés que cette question intéressera beaucoup de lecteurs et nous prions instamment ceux qui peuvent le faire de nous répondre sans trop tarder.

*Schumacher.*

## FLORE MELLIFÈRE

### Le sophora du Japon.

Voici déjà plusieurs fois qu'on nous dit dans le *Bulletin* de propager cette essence dans le but d'en faire profiter l'apiculture. Ceci est très bien, mais toutefois prenons garde !

Le miel que produit quelquefois en abondance ce grand arbre, est très amer et d'un goût exécrable. Tant qu'il n'existe que quelques spécimens isolés dans une localité, il n'y aura pas de mal, mais il serait dangereux, pour le bon renom de notre miel suisse, de vulgariser ce géant et de le planter en toutes circonstances. Nous nous écarterions complètement du but visé.

*E. Péclard.*

### Le buddleya.

Dans le *Bulletin* de novembre 1918, page 239, je disais, en parlant du Buddleya, que cet arbuste n'était point mellifère dans notre contrée, et je mettais les apiculteurs en garde contre sa culture si vantée par Sabouret, dans la *Revue française d'apiculture*. Si je reviens aujourd'hui sur ce sujet, c'est pour compléter mon premier avis dans un sens un peu moins exclusif. Depuis, j'ai eu à maintes reprises occasion de retrouver le Buddleya, mais comme il s'agissait toujours du *B. crispa* ou du *B. globosa*, je persistais toujours dans mon idée première qu'il ne fallait pas le recommander.

Dans le courant de l'été, un ami me mit en présence d'un *B. Lindleyana* appartenant à la variété des *Buddleya variabilis* et dont les fleurs étaient couvertes de butineuses. Il n'y avait qu'à reconnaître mon erreur, ce que je fais ici. Je dirai seulement que cette espèce est encore assez peu répandue.

Comme le B. se multiplie très facilement de boutures, de marcottes ou de graines, je demandai l'autorisation de couper une petite branche de l'arbuste ; divisé en cinq tronçons, elle me donna 4 boutures enracinées. Une de celle-ci fleurit déjà cet été et elle reçut de nombreuses visites d'abeilles.

Comme cette plante d'ornement est à répandre le plus possible, je vais multiplier mes jeunes plants de façon à pouvoir répondre aux demandes qui me seront adressées.

*L. Forestier.*

## PLANTES MELLIFÈRES



Heracleum

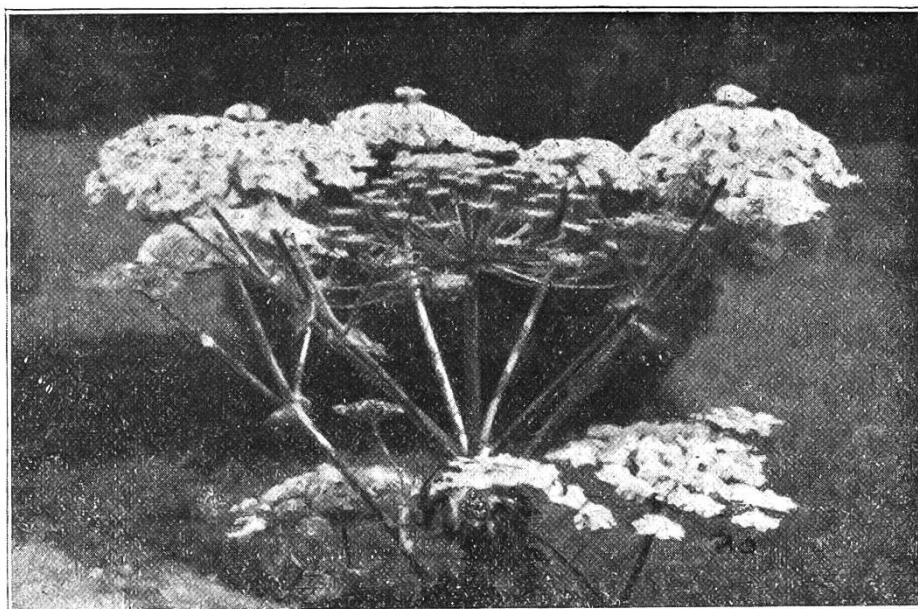
Un collègue auquel j'adressais la question: « Qu'est-ce qu'une plante mellifère? » me répondit: Celle, parbleu, que visitent les abeilles. Il s'agit donc encore de s'entendre. A côté des plantes produisant du miel et du pollen, il y en a une quantité qui, très visitées par les abeilles, ne sont cependant pas mellifères ou le sont dans des conditions locales ou atmosphériques spéciales et d'autres qui ne fournissent que du pollen. Il faut donc employer ce terme judicieusement, afin d'éviter des confusions et ne pas risquer d'induire en erreur ceux qui cherchent à cultiver des plantes mellifères, c'est-à-dire produisant du miel.

Dans son volume *Plantes et Santé* (pages 139 et 271), Henry Correvon cite dans le chapitre consacré aux plantes mellifères la « Berce géante du Caucase », soit *Heracleum mantegazzianum* dont la production nectarifère a été discutée par ailleurs. Ayant suivi cette plante pendant trois ans, je ne puis que confirmer les observations de cet excellent auteur. L'Heracleum, à côté du bel effet ornemental de ses feuilles, de son port géant et vigoureux, de son énorme développement, a d'immenses ombelles qui se succèdent pendant plus de quinze jours. Elles sont, dans notre région, assidument visitées par les abeilles et j'en ai compté plus de 100 butinant à la fois sur la même plante. La Berce ne fleurit pas l'année de sa plantation, et la germination de la graine est très lente ; il lui faut un sol profond, si possible un peu riche et l'arroser éventuellement en cas de sécheresse au moment où débourent les ombelles. Elle périt en automne, mais repousse au printemps. La plante atteint deux à trois mètres de hauteur et Cor-

revon parle de l'exemplaire obtenu par lui qui donna un groupe d'ombelles de près de deux mètres de diamètre et portant 10,000 fleurs.

La photographie ci-jointe ne donne hélas qu'une idée très imparfaite des dimensions que peut atteindre cette plante.

*Pierre Odier.*



Heracleum

## ECHOS DE PARTOUT

**Encore à propos des sens des abeilles.** — Dans le *Leipziger Bienen-Zeitung*, un observateur, praticien, s'élève contre certaines conclusions de savants, en disant que trop souvent les expériences de savants sont faites sur des points trop restreints et dans des périodes trop courtes. Il faudrait, dit-il, d'autre part que ces savants ne fussent pas seulement des hommes de science, mais aussi de vrais apiculteurs. Ainsi, pendant la floraison des dents-de-lion, les abeilles qu'il avait marquées, allèrent butiner uniquement sur ces fleurs, parce qu'elles étaient à profusion partout et qu'elles offraient tout ce dont l'abeille a besoin. Une fois cette récolte terminée, les abeilles marquées cherchaient sur toutes les fleurs que celles-ci fussent roses, bleues, jaunes ou blanches. Il résulte de ces observations que la couleur leur importe peu, mais que c'est l'odorat qui doit jouer le rôle principal chez l'abeille. Comment expliquer en effet que les butineuses s'introduisent si facilement et souvent par des ouvertures fort petites dans une chambre même obscure où du miel est exposé, ou bien dans celle où l'on prépare de la cire. Cet automne, ou

mieux encore ces derniers jours d'octobre, le soussigné a pu voir des abeilles attirées simplement par l'odeur de poires que l'on séchait dans la cuisine... La couleur ne jouait vraiment ici, comme en bien d'autres occasions, aucun rôle.

D'autre part les abeilles marquées de l'observateur de la *Leipziger Bienenzeitung* ont été vues par lui à plus de 5 km. de son rucher pendant la période où il n'y a pas de ressource nectarifère à proximité. Elles allaient sur la « *Calluna vulgaris* » ou alors au printemps sur l' « *Erica carnea* ». Allaient-elles plus loin encore ? C'est possible, mais il ne saurait l'affirmer sans l'avoir vu.

En résumé, dit-il, il pense que la *couleur* des fleurs exerce son influence plutôt à grande distance, tandis que l'odeur exerce la sienne pour les senteurs plus rapprochées. Et surtout les deux sens sont en action chez les abeilles, l'un suppléant l'autre suivant le cas, et non pas l'un à l'exclusion de l'autre, comme certaines observations scientifiques trop spécialisées pourraient le faire croire.

**La misère de sucre en Allemagne.** — Dans le même journal le rédacteur se plaint amèrement de la situation. La récolte a été nulle et avec cela on ne livre du sucre pour les provisions d'hiver des abeilles qu'aux apiculteurs qui livrent préalablement du miel en proportion du nombre de leurs colonies. La plupart sont obligés d'en acheter, et à quels prix, en le faisant venir de très loin, afin d'obtenir en échange de quoi sauver une partie de leurs colonies. Et ce sucre n'arrive pas encore.

Sentons-nous assez le privilège dont nous jouissons en Suisse ? Il nous serait peut-être salutaire d'aller voir un peu comment il y fait là-bas !

*Schumacher.*

\* \* \*

A propos de fourmis qui s'introduisent dans les ruches, je vous dirai que j'ai aussi constaté la présence de ces visiteuses. Pour les faire fuir j'ai simplement déposé une branche de persil derrière la vitre (je possède des ruches Burki-Jecker). L'effet a toujours été radical. Le remède est aussi simple que bon marché.

*Mayor-Givel.*

\* \* \*

La ruche idéale, écrit M. Pecchini de Pise, inventeur d'une ruche en liège, serait celle qui, sans qu'il fut nécessaire de l'ouvrir, permettrait à l'apiculteur d'en soutirer le miel à l'aide d'un robinet, au fur et à mesure des besoins.

(Cette boutade me rappelle une affirmation très catégorique d'une

dame dont l'oncle apiculteur possédait précisément de telles ruches. Chaque soir il en soutirait du miel récolté sur les roses !! A mon objection que cela était impossible, il me fut répondu : Et pourtant cela est. Ceci se passait en Allemagne à la fin du XIX<sup>me</sup> siècle.)

\* \* \*

D'après l'*Ape*, journal apicole tessinois, les conditions essentielles d'une ruche idéale sont :

1° A l'intérieur de nombreuses abeilles, des bâtisses exactes à celles d'ouvrières, des cadres à bonne distance.

2° Au-dessus une bonne hausse fermée hermétiquement et proportionnée à la grandeur de la ruche.

3° Devant une campagne ou montagne couverte d'une abondante floraison.

4° Derrière, un excellent apiculteur.

Cette dernière condition est pourtant la plus importante de toutes.

\* \* \*

En apiculture, disait Sartori, qui va lentement court toujours, et qui veut courir va lentement.

\* \* \*

Un apiculteur, j'ai oublié son nom, conseille contre le pou des abeilles, la naphtaline. (Pendant que j'en avais dans mes ruches, je n'ai en effet jamais trouvé ce parasite qui a reparu dès que je ne maintenais plus de la naphtaline.)

\* \* \*

Dans la Haute-Italie, l'on n'a jamais observé une aussi mauvaise année que la présente (1919). Les gelées printanières, puis la grande sécheresse furent cause que les meilleures ruches firent à peine leurs provisions.

Voici les prix du miel pratiqués en Italie :

Miel de printemps du Piémont (1919) 600 à 700 L. le qm., (1918) 1200 L. ; Miel de printemps blanc (1919) 500 à 600 L., (1918) 1100 ; Miel blond (1919) 400 à 500 L., (1918) 1100 L.

\* \* \*

(*L'Ape*, d'après l'*Apicoltore moderno*.)

Contre les fourmis, l'*Apicoltore moderno* recommande la recette suivante : Faire fondre 1 kg. d'hyposulfite de soude dans 10 litres d'eau et en asperger tous les lieux fréquentés par ces locataires. Une fourmilière aspergée même légèrement avec cette solution chaude est bien-tôt transformée en cimetière.

J.-D. Stalé.

\* \* \*

*Le bilatéral multiple.* — Cet extracteur (voir les annonces) doit être fort intéressant. Quelqu'un en Suisse romande en possède-t-il un ? Si oui, nous le prions de nous envoyer son appréciation, le résultat de ses expériences, que nous nous ferions un plaisir de publier pour renseigner nos lecteurs.

*Coussins en paille.* — La paille est, de l'avis de tous les vieux mouchiers, la meilleure matière pour tenir au chaud ou pour absorber l'humidité des ruches. L'industrie de la paille tressée ou pressée a presque disparu dans notre Suisse romande. Il n'en est pas de même en Suisse allemande. Nous avons fait venir de M. Thomann, à Ober-Entfelden, des coussins-matelas, pour nos ruches Dadant-Blatt, qui se posent directement sur les rayons. Dans les ruches Bürki-Jeker, ces matelas remplacent pour l'hiver les planchettes qui recouvrent les cadres et même la fenêtre qui ferme la ruche derrière. Les expériences faites sont très favorables, la colonie est maintenue au sec et au chaud, favorisant ainsi un développement précoce au printemps. M. Thomann ci-dessus nommé fabrique ces coussins à toutes les dimensions qu'on lui indique, au prix approximatif de 2 fr. 20 pour D.-B.

*Schumacher.*

## LA PÉNURIE DE SUCRE

Il règne actuellement dans le monde entier une pénurie de sucre générale. L'Amérique même si riche en argent et en biens ne fait pas exception. Le journal d'apiculture *Gleanings* écrit dans son numéro de novembre : « Aux Etats-Unis, un nombre incalculable de milliers de ruches d'abeilles est en danger de périr d'inanition par le fait d'une disette de sucre inconnue jusqu'ici. Les apiculteurs américains se trouvent positivement en face d'une catastrophe ! »

Le manque de mesures prises à temps pour se procurer du sucre et le répartir aux apiculteurs rend la calamité d'autant plus grande.

Si même les pays à grande production indigène comme l'Amérique et disposant d'une flotte de commerce très puissante, souffrent de la disette mondiale de sucre, combien plus pèsera-t-elle lourdement sur la Suisse isolée et pauvre en sucre. Si les apiculteurs suisses sont aujourd'hui en meilleure posture que leurs collègues américains, ils le doivent à notre organisation et aux mesures prises à temps. Nous avons déjà pris les dispositions nécessaires avec les autorités en vue d'obtenir une ration de sucre de secours un peu plus élevée ce printemps ; elle nous a été promise, eu égard aux conditions extraordinairement défavorables de l'année écoulée.

En tout cas la hausse des prix ira en s'accentuant énormément.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre le prix du sucre pour l'industrie a été porté à 160 fr. les 100 kilos par wagon et l'on prévoit le prix de 200 fr. pour l'année prochaine.

Traduit de la *Sch. B. Zeitung*, numéro de décembre 1919. P. O.

## UNE IDÉE

Dans les quelques conférences que j'ai eu le plaisir de donner, la question suivante m'a presque chaque fois été posée : « Que dites-vous de la manière de procéder dans telle opération décrite par Monsieur X dans le *Bulletin* ? » Ma réponse était quelquefois que la méthode était à conseiller, mais très souvent elle était la suivante : cette manière d'opérer peut réussir puisqu'elle a réussi à l'apiculteur qui l'a décrite, mais prenez garde, en apiculture les exceptions sont encore plus nombreuses que dans la grammaire ; une opération que vous avez pratiquée avec succès trois fois de suite sera renouvelée une quatrième fois avec insucess voir même une cinquième, et peut-être vous ne la réussirez plus du tout. Tenez-vous en (je m'adressais bien entendu à des débutants) aux méthodes simples mais les plus sûres décrites par nos maîtres et laissez aux vieux praticiens le soin d'expérimenter les méthodes nouvelles. Et ma réponse s'appliquait à une foule de cas ; pour n'en nommer qu'un, je cite l'introduction des reines. Pourquoi, dites-moi, ce pauvre débutant risquerait-il (pour ne pas dire sacrifierait-il) une reine de choix parce qu'il a lu qu'un apiculteur introduisait ses reines en les engluant de miel, alors qu'il existe une méthode à portée de tout le monde et qui a toutes les chances de réussite ; je parle de l'introduction avec cage.

N'allez pas croire que je veuille critiquer ces chercheurs qui ayant fait une découverte s'empressent de la communiquer au *Bulletin*. C'est au contraire gentil de leur part, ils contribuent au progrès de l'apiculture, mais je voudrais, semble-t-il, que nos débutants soient plus orientés vers les bonnes méthodes à suivre. Je sais qu'ils ont la *Conduite du rucher* qui leur en dit suffisamment, mais n'est-ce pas tentant, voyant sur le *Bulletin*, d'édition beaucoup plus récente, un article très bien écrit traitant d'une opération nouvelle. N'êtes-vous pas de mon avis qu'ils l'essayeront sans attendre le *Bulletin* du mois suivant où très souvent ils trouveraient la critique du premier article.

Voici donc ce que je proposerais : maintenant que tout le monde a le temps de lire le *Bulletin*, notre dévoué rédacteur ne pourrait-il pas réservé un quart de page d'un numéro du journal avec cet en-tête : « Questions à résoudre en 1920. » Là-dessous figureraient les questions

posées par les lecteurs ayant été invités par un *Bulletin* précédent à soumettre les questions à ce numéro du journal. L'article serait complété par une invitation à tous les lecteurs qualifiés à s'inscrire comme s'engageant à étudier à fond dans le courant de l'année une ou plusieurs des questions posées et de soumettre les résultats de leurs expériences dans un délai fixé (quelques mois) au rédacteur du *Bulletin* ou à une personne désignée qui, connaissant son monde, pourrait, si les réponses ne sont pas assez nombreuses, solliciter par une petite carte l'inscription de ceux faisant la sourde oreille. Un nouveau *Bulletin* publierait les noms de ces apiculteurs dévoués et vers la fin de l'année, toutes les réponses étant parvenues, elles pourraient alors être publiées, mais toutes celles concernant la même question sur le même *Bulletin*, afin que ces questions traitées soient définitivement réglées et que les lecteurs sachent à quoi s'en tenir.

Ne serait-ce pas intéressant et en supposant que seulement quatre questions importantes soient approfondies par vingt à vingt-cinq apiculteurs et cela chaque année, n'arriverait-on pas à des résultats superbes ? Et quelles ressources pour le *Bulletin* ! Cher rédacteur, et vous amis lecteurs, qu'en dites-vous ?

*F. Stöckli.*

*N. B.* — Il va sans dire que ma proposition n'excluerait pas le service de questions et réponses existant actuellement.

(*Réd.*) — Nous sommes d'accord — et serons très heureux de recevoir des propositions de questions à étudier à fond ; peut-être faudrait-il non pas une année seulement, mais plusieurs — pour certains sujets.

### REONSE A LA QUESTION № 9

Quant au résultat (obtention d'une reine fécondée), il est difficile de définir laquelle des deux méthodes est la plus avantageuse et la plus sûre. La reine peut se perdre aussi bien en employant du couvain que s'il n'y en a pas. Et pourtant je préfère la dernière méthode et suis parfaitement d'accord avec M. Walther quoique je n'aile pas jusqu'à dire que l'introduction du couvain est plutôt nuisible. Chaque année je me sers des deux méthodes pour des buts divers. Dans les petites ruchettes de fécondation je ne mets jamais du couvain. A part cela, je forme une quantité de nucléi qui contiennent du couvain. Je n'ai *jamais* constaté des désertions dans les ruchettes sans couvain et si l'on observe les règles que M. Walther a rappelées et qui sont si exactes et fondamentales, on fera les mêmes expériences favorables. Il peut y avoir des désertions *après* que la reine a commencé son activité, si la place pour la ponte lui manque. (Mais pour remédier à cela, on n'a qu'à poser un morceau de zinc perforé devant le trou de vol. Le mieux est naturellement de donner à la reine fécondée un meilleur champ d'activité.)

Voici pourquoi je donne la préférence au procédé sans couvain : Il est plus simple et plus sûr dans ses manipulations. La première condition est que les abeilles soient jeunes et bien repues. Dans cet état (état d'essaim) vous pouvez tout faire avec elles et elles font tout ce que vous voulez : je veux dire qu'on peut immédiatement introduire les cellules royales ou leur donner une reine déjà éclosé, ce qui n'est pas le cas avec les ruchettes contenant du couvain. Ce ne sont au fond que de petites colonies orphelines et il faut les traiter comme telles : les former deux jours avant l'introduction des cellules, autrement celles-ci ne sont pas acceptées. Et leur donner une jeune reine est chose encore plus risquée qui demande certaines précautions. J'ai observé également comme M. Walther que la fécondation se fait plus rapidement ou plutôt la ponte commence plus vite dans les ruchettes sans couvain. Celles-ci ne contiennent que des amorces et les abeilles bâissent les petits rayons. Ainsi tous les sentiments du petit peuple se concentrent sur la reine qui est la chérie de toutes (ce qui trop souvent n'est pas le cas dans les ruchettes avec couvain) et attendent anxieusement le commencement de la ponte. C'est la raison pour laquelle la ponte se fait plus rapidement. Une autre raison, c'est que la nouvelle cire exerce une plus grande attraction sur la reine. Vous avez certainement déjà remarqué quand vous avez donné des feuilles gaufrées aux colonies qu'à peine les cellules étaient à moitié prêtes (n'avaient que la moitié de leur longueur) la reine y pondait déjà, même s'il y avait encore assez de place.

Le Devens, 8 décembre 1919.

A. A.

### RÉPONSE A LA QUESTION N° 10 DE 1919

De Layens et Bertrand s'accordent à reconnaître que la naphtaline et le camphre sont deux bons préventifs de la loque. Ces désinfectants sont faciles à employer et se trouvent dans le commerce sous forme de pastilles. L'un et l'autre, à cause de la forte odeur qu'ils dégagent, doivent être déposés le plus loin possible du siège des abeilles : derrière les partitions, le long des cadres de rive, etc., afin de ne pas être recouverts de propolis ou sortis de la ruche. Le mieux est de renfermer quelques tablettes dans un petit sachet déposé sur le plateau de chaque ruche saine ; une cage à reine Dadant, cylindrique, se prête également fort bien à cet usage.

On peut aussi tenir constamment dans la ruche une petite fiole contenant un peu de la solution à l'acide formique, dont le contenu sera remplacé après évaporation. Le flacon sera bouché légèrement avec un tampon de ouate ou au moyen d'une capsule en toile métallique que chacun peut façonner.

La même solution d'acide formique à 10% peut très bien être ajoutée à la nourriture des abeilles, mais, dans ce cas, ne pas dépasser la proportion de 15 grammes (1 cuillerée à soupe) par litre de sirop. M. Mont-Jovet d'Albertville, d'après l'*Apiculteur* 1907, p. 266, a une grande confiance dans ce moyen préventif.

Les mesures de protection sont nécessaires toutes les fois qu'il y a dans

le voisinage d'un rucher des colonies malades ou en traitement. L'apiculteur indemne ne tolérera en aucun cas des colonies faibles ou orphelines qui pourraient amener les pillardes contaminées du voisin. Ce dernier point a aussi sa valeur prophylactique.

Au surplus, voir les excellents conseils de M. Bretagne, année 1919 du *Bulletin*, pages 62 et 91.

10 décembre 1919.

*A. Porchet, inspecteur régional.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Il y avait une fois...

dans la région mellifère par excellence qui s'étend entre le lac, la Dullive, le Jura et Pampigny une section prospère entre toutes ayant nom Côte vaudoise. Elle comptait parmi ses membres des gens de haute valeur, apiculteurs expérimentés pleins d'enthousiasme ayant conscience du parti que l'on pouvait tirer de cet Eldorado vaudois, vrai paradis des abeilles. Le centre d'activité était dans le village que j'habite. Je me rappelle encore avec émotion le zèle de ces vétérans dans l'art pour modeler, ciseler, tourner ces chefs-d'œuvre en cire destinés aux expositions où ils décrochaient régulièrement la médaille de vermeil. Coupes, imitation de ruchettes en paille, vrais travaux d'artiste, émerveillaient ceux auxquels l'on permettait l'entrée de l'atelier. Le moment psychologique était, si je puis m'exprimer ainsi, la dégustation des miels. Quel nectar ! disaient-ils en chœur en introduisant la cuillère dans la bouche. Couleur d'or ! Pays de Cocagne et vive l'apiculture !

Les années ont passé. La mort a fait brèche dans cette phalange de vaillants. Découragement général, abstention aux séances. Les vieilles têtes se font rares et les nouveaux sociétaires brillent par leur absence. Quand le sang n'afflue plus au cœur, la lassitude gagne les membres qui cessent de réagir ou s'en vont dans d'autres sections. Comprendrait-on maintenant pourquoi dimanche 16 novembre huit fidèles seulement assistaient à la seule séance qu'il y ait eu depuis deux ans ? Notre glas funèbre aurait-il sonné ? Non, mille fois non ! La caisse est bien approvisionnée et ceux qui restent ne sont pas du tout désidés à mourir. En attendant « la retournée » nous adressons encore de chaleureux remerciements à M. Aug. Lassueur pour son exposé captivant de dimanche dernier. Le maître apiculteur de Sainte-Croix ne cherche pas des effets de phrase. Il est modeste, clair dans ses explications et émerveille son monde par l'étalage de ses expériences et ses objets fabriqués. Averti à la dernière heure, il n'a pas hésité à venir nous communiquer son savoir sur « l'élevage des reines », branche importante de l'apiculture malheureusement trop négligée chez nous. Maintenant que nous voilà

dressés avec la bonne méthode on va la mettre en pratique dès qu'on aura fait l'esparcette. Gare aux souveraines de mauvaise souche ou vieillies par la ponte ! leurs jours sont comptés, car de nouvelles nées seront toutes prêtes, mais on les gardera pour nous, ce sera le premier châtiment réservé aux absents.

*H. Berger.*

---

### Société genevoise d'apiculture.

---

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le *dimanche 18 janvier à 3 heures*, au local, Café Wuarin, rue de Cornavin, à Genève.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du règlement concernant la caisse d'assurance mutuelle contre la loque.
2. Divers.

*LE COMITÉ.*

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

*Almanach Agricole de la Suisse Romande*, 1920. 58<sup>me</sup> année. Attinger Frères, éditeurs, Neuchâtel. — 75 centimes.

L'époque nous ramène à son heure habituelle cet Almanach bienvenu toujours de nos populations agricoles. Comme de coutume encore, les articles qui le composent s'occupent alternativement des races bovine, ovine, porcine, chevaline, puis passent aux volailles, aux fourrages, aux légumes, aux instruments agricoles, etc. Tout attire son attention, et malgré l'augmentation inévitable du prix de l'Almanach, nous savons que son public s'accroît d'année en année. C'est la meilleure preuve de l'intérêt qu'on lui porte et qu'il mérite. L'*Almanach Agricole* est envoyé franco contre versement de 80 centimes au compte de chèques postaux IV 162 (Attinger Frères, Neuchâtel).

---

### DONS REÇUS

---

*Pays envahis* : M. Babel, cafetier, Mornex (Haute-Savoie), 3 fr. — Soc. frib. d'ap., 5 fr.

*Asile de la Motte* : Anonyme, Denezy, 4 fr. — M<sup>me</sup> et M. E. Steiner, La Chaux-de-Fonds, 7 fr. 50.

*Bibliothèque* : M. l'abbé Guilland, Bernex, 5 fr. — M. Bürgi, Payerne, 1 fr. — Anonyme, Denezy, 1 fr. — M<sup>me</sup> Uldry, Courtepin, 2 fr. — Anonyme, Echallens, 2 fr.

Nos meilleurs remerciements aux donateurs.

*Schumacher.*

# Etablissement d'apiculture

Téléphone N° 12

## Gustave COMMENT, à Courgenay (Jura bernois).

Colonies en ruches à cadres, paniers d'abeilles bien peuplés.  
Ruches D.-B., vides, neuves. Miel. J. H. 23194

Diplôme 1<sup>re</sup> classe au concours de ruchers de la Suisse romande 1902.

## Pour cause de santé

On offre à vendre un rucher démontable système Delay, pour 36 ruches Dadant, à l'état de neuf,

S'adresser à M. *Emile Bonhôte*, à *Peseux* près *Neuchâtel*. 23193

## J. Ernst-Birch, à Küsnacht, lac de Zurich

recommandé : 23189 Z

Bocaux à miel de	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	4 kg. de contenance.
La pièce	35	45	75 cent. } avec couvercles
La centaine	33	43	73 " } en aluminium.
Boîtes à miel,	$\frac{1}{4}$ ,	$\frac{1}{2}$ ,	4, 2 $\frac{1}{2}$ , 3, 4, 5, 10 kg.
la pièce	Fr. 0.25	0.35	0.50 0.90 1.05 1.25 1.75 1.90 3.—
la centaine "	0.23	0.32	0.45 0.85 1.— 1.20 1.65 1.80 2.90
Boîtes avec anse pour l'expédition			Fr. 0.75 1.20 1.40 1.60 2.20 2.40 3.50

## GANTS POUR APICULTEURS

en bon cuir, garantis contre les piqûres, avec revers en coutil et élastique à frs. 13.50. *Jakob*, sellier, Magazinweg 12, *Berne* 23 180

## La presse à cire à eau chaude , NATIONAL“

à fr. 21.—, est très solide, travaille plus vite et mieux que toute presse à cire à vapeur. Demandez prospectus.

J. Winkelmann, Manessestr. 130, *Zurich 3.* - Téléph. : Selna 73.53.

23004

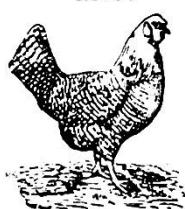
### VOLAILLES

pour la ponte

Les meilleures pondeuses.

Prix-courant gratis.

**M. Marchal**  
à Morat.



Je suis acheteur des

### Sauvagines

taupes, chats, etc.

1306 L

**E. GRAUL**, magasin de fourrures, 16, Pl. St-François, *Lausanne*.